

Paris, le 1^{er} juillet 2016

Le Conseil de surveillance de Foncière de Paris recommande l'offre de Gecina, jugée supérieure à celle d'Eurosic

Gecina a pris note et se félicite de la décision du Conseil de surveillance de Foncière de Paris, qui a conclu à l'unanimité des membres votants que l'offre de Gecina est financièrement supérieure à celle d'Eurosic, et qu'elle est dans l'intérêt de Foncière de Paris, de ses actionnaires et de ses salariés.

Cette décision reconnaît ainsi les atouts incontestables du projet proposé aux actionnaires et aux équipes de Foncière de Paris, tant par la qualité de ses actifs que par la forte complémentarité des patrimoines, le dynamisme du pipeline combiné, les synergies financières, et la puissance du bilan. Avec Foncière de Paris, partenaire naturel, Gecina renforcera sa position de leader de l'immobilier de bureaux en Europe, présentant un fort potentiel de création de valeur et des perspectives de rendement attractives.

D'ores et déjà, plusieurs actionnaires représentés au Conseil de surveillance de Foncière de Paris ont fait part de leur intention d'apporter leurs titres à l'offre Gecina.

C'est le cas notamment des Assurances Mutuelles le Conservateur (détenant 5,48% du capital de Foncière de Paris), modifiant ainsi leur engagement initial, et de Zürich Versicherungs-Gesellschaft (détenant 2,71% du capital de Foncière de Paris). Cela confirme que les engagements d'apport à l'offre initiale d'Eurosic demeurent révocables, conformément à la réglementation boursière. Eurosic ne détient donc à ce jour que 26,6 % du capital de Foncière de Paris.

Forte de ces nouvelles marques de soutien, Gecina reste convaincue que son offre flexible, mieux-disante sur chacune de ses trois branches et compatible avec les objectifs d'investissement de tous les profils d'actionnaires, permettra d'emporter l'adhésion de la majorité des actionnaires de Foncière de Paris.

Gecina, un acteur de référence de l'immobilier

Gecina détient, gère et développe un patrimoine immobilier de 12,9 milliards d'euros au 31 décembre 2015 situé à 90% en Ile-de-France. La foncière oriente son activité autour du premier patrimoine de bureaux de France et d'un pôle de diversification composé d'actifs résidentiels, de résidences étudiants et d'établissements de santé. Gecina a inscrit l'innovation durable au cœur de sa stratégie pour créer de la valeur, anticiper les attentes de ses clients et investir en respectant l'environnement grâce à l'implication et l'expertise de ses collaborateurs.

Gecina est une Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) sur Euronext Paris et a intégré les indices SBF 120, Euronext 100, FTSE4Good, DJSI Europe et World, Stoxx Global ESG Leaders et Vigeo. Pour concrétiser ses engagements citoyens, Gecina a créé une fondation d'entreprise dédiée à la protection de l'environnement et au soutien de toutes les formes de handicap.

www.gecina.fr

CONTACTS GECINA

Communication financière

Samuel Henry-Diesbach
Tél. : + 33 (0)1 40 40 52 22
samuelhenry-diesbach@gecina.fr

Virginie Sterling
Tél. : + 33 (0)1 40 40 62 48
virginiesterling@gecina.fr

Relations presse

Brigitte Cachon
Tél. : + 33 (0)1 40 40 62 45
brigittecachon@gecina.fr

Armelle Miclo
Tél. : +33 (0)1 40 40 51 98
armellemiclo@gecina.fr

Avertissement

Ce communiqué a été préparé à des fins d'informations uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange de titres Foncière de Paris, ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange de titres Gecina.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions et, en conséquence, toute personne en sa possession située dans ces juridictions doit s'informer des restrictions légales en vigueur et s'y conformer.

Conformément à la réglementation française, l'offre publique et le projet de note d'information de Gecina comportant les termes et conditions de l'offre publique restent soumis à l'examen de l'Autorité des Marchés Financiers. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires situés en France de prendre connaissance du projet de note d'information mentionné dans ce communiqué, ainsi que de toute modification ou de tout supplément apporté à ce document, dans la mesure où celui-ci contient des informations importantes sur l'opération proposée ainsi que sur d'autres sujets connexes.

Le projet de note d'information est disponible sur le site internet de Gecina (www.gecina.fr) ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org) et une copie peut être obtenue sans frais auprès de Gecina (14-16, rue des Capucines - 75002 Paris) et de Goldman Sachs (5, avenue Kleber - 75116 Paris).

Ni Gecina, ni ses actionnaires et conseils ou représentants respectifs n'accepte une quelconque responsabilité dans l'utilisation par toute personne du présent communiqué ou de son contenu, ou plus généralement afférente au communiqué.